

PROJET SUR LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DU CONTRÔLE DE L'ÉROSION – MRC BROME-MISSIQUOI.

Le 18 août dernier, les citoyens ont eu droit à une excellente présentation à Cowansville sur les motifs et les moyens proposés et les règlements qui en découleront, voir <http://www.virage-eau.ca/consultation-publique-sur-la-gestion-des-eaux-de-ruisseau-et-du-contrôle-de-l-érosion/>

Ce projet de loi vise à établir des règles uniformes sur tout le territoire de la MRC afin de préserver l'intégrité de l'environnement et la qualité des eaux. Tous les citoyens sont concernés, car toutes activités seront touchées : l'aménagement de terrain, projet de construction, la gestion des chemins publics ou de l'exploitation des terres agricoles... Cette démarche n'est pas unique à notre région puisque d'autres MRC ont déjà défini le code de conduite sur cette question.

Suite à la présentation, certains citoyens ont exprimé leurs inquiétudes sur certains aspects contraignants alors que d'autres pensent que les mesures proposées ne vont pas assez loin.

Les citoyens sont invités à consulter le projet sur le site et si vous le souhaitez veuillez transmettre vos suggestions sur la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion aux responsables.